



*Une nouvelle énergie citoyenne
en Provence !*



Dossier de Presse

Mars 2016

LUCISOL Luberon Citoyen Solaire
chez ALTE,
Impasse Marin la Meslée
84400 APT
04.86.69.17.19
contact@lucisol.fr
www.lucisol.fr

En bref

Une nouvelle entreprise dédiée à la production d'énergies renouvelables vient de naître : LUCISOL, comme « LUberon CItoyen SOLaire ».

Son originalité : partager avec les habitants les investissements, les bénéfices et la gouvernance de l'entreprise. Avec l'idée que l'on peut rendre son argent utile pour le territoire et la planète.

Le premier projet est en cours de réalisation. Il s'agit d'une centrale photovoltaïque sur les toits de la société LSB La Salle Blanche à Apt.

L'entreprise invite actuellement les habitants à la rejoindre en souscrivant des parts au sein de son capital.

Rejoignez-nous sur www.lucisol.fr pour :

- Télécharger la plaquette de présentation du projet
- Accéder au bulletin de souscription
- Connaître les prochaines réunions de présentation

Rejoignez-nous sur [facebook](https://www.facebook.com/lucisol) pour :

- Suivre les dernières actualités des projets
- Mobiliser autour de vous sur ces projets

A l'origine : trois organismes citoyens

A l'origine de ce projet, il y a 3 acteurs économiques qui considèrent que l'énergie, comme l'eau, doit être un bien commun, et donc une affaire de choix collectifs et citoyens :

La société Les Chênes Verts, propriétaire des toits de l'usine LSB La Salle Blanche, représentée par Rober Fougerouse, fondateur et associé de LSB La Salle Blanche.

La coopérative Energ'Ethique 04, située à Digne les Bains. Cette entreprise accompagne des projets de maîtrise de l'énergie et de développement des renouvelables.



L'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE), située à Apt, informe, conseille et accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités en matière de transition énergétique.



Roger Fernandez (Président de Lucisol), Robert Fougerouse (Les Chênes Verts) et Pierre Chenet (ALTE) font partie des personnes à l'origine du projet.



L'engagement d'Energ'Ethique 04

« La production d'énergies renouvelables portée par la mobilisation des citoyens est le coeur d'activité de notre coopérative. En étant actionnaire fondateur de LUCISOL et en lui apportant nos connaissances techniques, nous avons souhaité encourager l'essaimage de ces initiatives au delà des Alpes de Haute Provence »

André Fabre et Jean-Simon Pagès,
cogérants de la coopérative

Le Pays d'Apt : un territoire où les questions d'énergies sont sensibles

Le Pays d'Apt est situé au cœur du Parc Naturel Régional du Luberon, où les acteurs locaux sont très soucieux de préserver les paysages et offrir une haute qualité de vie à ses habitants et voyageurs. Ainsi, un projet local d'exploitation d'hydrocarbures, dont le gaz de schiste, a fait l'objet à plusieurs reprises d'une contestation citoyenne très forte.

De même, tous les projets d'énergies renouvelables font l'objet d'une grande vigilance de la part des acteurs locaux avant toute validation. C'est pourquoi LUCISOL ne construira des centrales d'énergies que dans des zones non sensibles, à l'instar du premier projet situé dans une zone industrielle sans impact paysager.



Mobilisation des citoyens et élus locaux contre l'attribution d'un un permis de recherche d'hydrocarbures dans la vallée du Calavon, 9 octobre 2014 à Coustellet

LUCISOL, ses principes et sa gouvernance

Les principes fondateurs

- **Produire ensemble**
Comme l'eau, l'énergie doit être un bien commun, donc une affaire de choix collectifs et citoyens. En se regroupant pour investir ensemble, les habitants peuvent devenir acteurs de la production d'énergie nécessaire à l'activité et à la vie locales.
- **Faire exemple**
LUCISOL cherche à développer des projets originaux qui ouvrent la voie à des modèles énergétiques alternatifs. Ces projets seront autant de démonstrateurs et d'outils pédagogiques pour accélérer localement et dans toute la région PACA la transition énergétique.
- **Finance éthique**
LUCISOL contribue à organiser des circuits courts de l'énergie dont les flux physiques et financiers profitent au territoire. L'entreprise recherche la viabilité économique de ses projets, afin qu'a minima le capital investi ne s'érode pas.

La gouvernance

- Chaque sociétaire a le droit de participer aux décisions collectives. Il dispose d'une voix aux Assemblées Générales, quel que soit le montant de capital détenu, pondérée par l'appartenance à un des 4 collèges.
- L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an. Les décisions sont prises à la majorité simple.
- Le Conseil de gestion est composé de 7 membres, dont le président. Il se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par semestre.

Les collèges

	Voix aux AG	Sièges au Conseil de gestion
Fondateurs	25%	3
Citoyens	30%	2
Acteurs économiques	20%	1
Partenaires	25%	1

FICHE D'IDENTITE de l'entreprise

Statut : SAS à capital variable
Date de création : 16 avril 2015
Fondateurs : SCI Chênes Verts, ALTE, Energ'Ethique 04
Président : Roger Fernandez
Siège social : Chez ALTE, Impasse Marin de Meslée, 84400 Apt
site web : www.lucisol.fr
contact : 04.86.69.17.19 - contact@lucisol.fr
RCS AVIGNON 812 016 988

Le 1^{er} projet : une centrale photovoltaïque à Apt

Ce projet est actuellement en cours de développement. Il s'agit du premier projet citoyen d'envergure en région PACA.

Les panneaux photovoltaïques seront posés sur les toits de l'usine LSB La Salle Blanche à Apt, à l'entrée de ville, en zone industrielle.

Ce projet a été rendu possible parce qu'il a remporté un appel d'offre national qui garantit un bon tarif de vente de l'électricité produite.

L'électricité produite sera injecté dans le réseau électrique, via sa vente à EDF OA. Cette électricité n'est pas prévue pour de l'autoconsommation, elle profitera donc pour répondre aux besoins du territoire.

POINTS CLES

Production : 250 à 260 MWh / an
Surface couverte : 1 400 m², 768 panneaux
Investissement : 386 000 €
Vente d'électricité à EDF OA, à 0.15 € / kWh, garanti 20 ans
Fonctionnement prévu : 30 ans, 2016 - 2046
Constitution du capital citoyen : objectif 90 000 €

LE PROJET EN CHIFFRES



L'usine LSB La Salle Blanche à Apt

Un projet lauréat d'un appel d'offre national

En juin 2014, nous avons répondu à l'appel d'offre nationale de la Commission de Régulation de l'Énergie. Le dossier présentait ce projet de centrale sur les toits de LSB. En octobre 2014, ce projet a fait partie des 217 lauréats, sur les 932 dossiers déposés.

Cela permet de garantir un tarif d'achat de 0,15 € le kWh durant 20 ans, une condition nécessaire pour se lancer dans un développement économique sain du projet. Sans cette garantie, la centrale n'aurait vendu qu'à 0.06 € le kWh.



Caractéristiques des panneaux

LUCISOL travaillera avec le fabricant français SILLIA. Dans son usine lyonnaise, Sillia assemblera les composants, constitués d'onduleurs fabriqués en Allemagne, mais aussi d'autres composants, la plupart provenant de Chine, en situation de quasi-monopole dans le monde actuellement.



La société LSB La Salle Blanche

La société est spécialisée dans la réalisation de zone en atmosphère contrôlée de toutes dimensions. Concrètement, elle fabrique et équipe des salles qui seront utilisées ensuite dans des domaines d'activités très variés : blocs opératoires, industrie pharmaceutique, laboratoires de recherche.



La mobilisation citoyenne

Depuis l'automne 2015, LUCISOL invite les habitants du Pays d'Apt, de Vaucluse et de toute la France à rejoindre l'aventure en souscrivant des parts au sein de la société.

LUCISOL mobilise ainsi les habitants, aidée de l'Agence Locale de la Transition Energétique, en organisant des réunions d'informations, en étant présent à des manifestations publiques, etc.



L'appel à rejoindre LUCISOL est organisé autour de 4 motivations :

- permettre d'agir concrètement pour la transition énergétique
- donner une nouvelle impulsion au territoire
- rejoindre une initiative innovante près de chez soi
- permettre de donner du sens à son argent



Depuis septembre 2015, les soutiens se manifestent, ici à l'occasion d'une réunion à Roussillon

Les partenaires de l'entreprise



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

La région Provence-Alpes Côte d'Azur soutient le projet depuis son origine. Elle intervient notamment en apportant une avance remboursable pour l'investissement.

ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) soutient l'entreprise LUCISOL, notamment en finançant la mobilisation citoyenne autour du projet.



L'association Énergie Partagée suit le projet depuis son origine. LUCISOL fait partie des démarches innovantes que l'association aide à faire émerger au niveau de la région.



La Communauté de Communes Pays d'Apt-Luberon a été associée au projet dès son origine, en vue de soutenir des initiatives locale en faveur de l'autonomie énergétique du territoire.



L'entreprise LSB La Salle Blanche est partenaire du projet. C'est sur les toits de ses usines que va se déployer la centrale photovoltaïque, bien que les toits appartiennent à la SCI Les Chênes Verts, et non à LSB. Soucieuse de tenir une démarche globale, LSB s'engage aussi dans un programme de maîtrise d'énergie liée à son activité industrielle.

Témoignages de sociétaires

Éco-investir chez Lucisol : les sociétaires témoignent



Rejoignez-nous sur www.lucisol.fr

« Bien que je n'ai pas beaucoup d'argent en réserve, j'ai souscrit une part pour rejoindre ce collectif citoyen qui propose un projet original pour le pays d'Apt, pour chez moi ! » **Corinne, Apt**

« Il m'a semblé utile de placer mes économies dans un projet à la fois environnemental et citoyen. J'ai rapatrié 20% de mon argent qui dormait sur mon livret développement durable. » **Christian, Paris**

« Nous voulions installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de notre maison, mais ce n'est pas possible car nous sommes en zone de protection du patrimoine. Alors nous avons décidé de soutenir les énergies renouvelables autrement. » **Mireille, Apt**

« C'est un projet éthique et un investissement responsable. Cela va permettre de préserver notre environnement, de protéger nos ressources, et d'utiliser nos énergies locales, notamment le soleil, si présent sur notre territoire. » **Nadia, Bonnieux**

« Prendre des parts, c'est concrétiser mon choix de participer à la vie locale en soutenant un projet écologique et citoyen. » **Gaëtane, St-Saturnin-les-Apt**

« C'est un projet clair et convaincant, qui ouvre des perspectives pour produire autrement l'énergie. C'est aussi un moyen de créer un bon environnement pour nos petits enfants ». **Brigide, Galargues**

Éco-investir chez Lucisol : les sociétaires témoignent



Développer les énergies renouvelables sur un modèle coopératif m'a convaincue de participer à cette aventure tout à fait réaliste"



Mireille Dumeste
VIENS

"Toutes les initiatives pour lutter contre le réchauffement climatique sont à soutenir..."

Une multitude de gouttes d'eau font une mer..."



Véronique Moreau-Nenon
Christian Nenon, APT

"Contrairement au charbon, au gaz et à l'huile, le solaire constitue une solution pour la planète.

C'est un modèle précieux, qui nous donne la direction à suivre"



Rosemary Morrow
AUSTRALIE

"Je suis un peu réservé sur certains choix – comme l'éolien ou la centrale dantesque de Gardanne... mais je suis très favorable au solaire"



Marc Dumas
ST-MARTIN DE CASTILLON



Rejoignez-nous sur www.lucisol.fr

Questions fréquentes

Qui utilisera l'électricité produite par la centrale ?

LUCISOL vendra à EDF Obligation d'Achat l'électricité (prix garanti durant 20 ans, 0,15 €/KWh) en injectant l'électricité dans le réseau central. Cette électricité profitera donc localement. Elle représentera la consommation moyenne de 100 foyers (hors chauffage). 50 toitures de ce type permettraient de couvrir l'intégralité des besoins énergétiques des habitants d'Apt.

Je n'habite pas à Apt, puis-je tout de même souscrire des parts ?

Oui, toute personne physique, quel que soit son lieu d'habitation, peut souscrire au capital de l'entreprise. Il en va de même pour les associations et entreprises qui souhaitent rejoindre LUCISOL.

Ma commune participera-t-elle au capital de la société ?

A ce jour, la loi française interdit les collectivités de rentrer au capital de sociétés anonymes productrices d'énergies renouvelables. Mais nous sommes en attente d'un décret qui lèvera cette interdiction...

Est-ce que la maintenance des panneaux est prévue ?

Oui, le modèle économique de l'entreprise prend en compte dans ses prévisions de dépenses la maintenance courante de l'installation : par exemple, le nettoyage régulier des panneaux, le changement des onduleurs tous les 10 ans. De même, l'entreprise souscrit auprès d'une assurance pour être couverte en cas de dégâts : incendies, intempéries...

A quelle hauteur et dans quelles conditions puis-je participer ?

Pour rejoindre le capital de l'entreprise, il faut souscrire une ou plusieurs parts, une part valant aujourd'hui 100 €. Si vous souhaitez augmenter ultérieurement votre participation au capital de LUCISOL, vous pouvez alors souscrire d'autres parts à l'aide du bulletin de souscription. Votre investissement est bloqué pour une durée de 3 ans, vous pouvez ensuite à tout moment récupérer si vous le souhaitez votre argent, en prenant en compte la valeur de l'action (fixée chaque année en AG).

Quelle rémunération puis-je attendre de l'argent que j'investis dans le capital ?

Le modèle économique est élaboré de manière à ce que les citoyens participant au capital de la société perçoivent des dividendes à un niveau raisonnable, meilleur que les caisses d'épargne, mais pas à hauteur des placements à risques. Le taux de rémunération recherché est autour de 3%. Ce taux de rémunération dépendra à la fois de la rentabilité des investissements mis en œuvre et des taux d'intérêts des emprunts bancaires le jour où ils seront contractés.

L'entreprise compte-elle investir dans d'autres projets par la suite ?

Oui, la centrale photovoltaïque sur les toits de l'entreprise LSB à Apt n'est qu'un premier projet. En fonction des opportunités, LUCISOL pourra investir dans d'autres projets d'énergies renouvelables. Cette décision sera prise par les sociétaires en Assemblée Générale.

Quel est l'impact du projet sur l'environnement ?

La transformation de l'énergie solaire en énergie électrique n'émet aucun polluant, mais, la fabrication, le fonctionnement et le traitement en fin de vie des systèmes photovoltaïques ont, comme n'importe quelle activité industrielle, un impact sur l'environnement. Cet impact est toutefois extrêmement limité, puisque les cellules, qui sont les principaux constituants des panneaux, sont fabriqués avec du silicium, qui est le 3^{ème} matériau le plus abondant sur terre après l'oxygène et le carbone, et se recycle très bien.